

mulant à vendre dans les marchés du dollar, et à rétablir leurs prix en fonction de la concurrence, lorsqu'ils n'en tenaient pas compte. Il est certes trop tôt pour juger pleinement des résultats du nouvel ordre de choses. Tous tant que nous sommes, tant les pays du dollar que les autres, ne devons rien négliger pour que ces mesures donnent les résultats attendus. Pour notre part, nous devons consentir à recevoir les marchandises que nos clients d'outre-mer sont maintenant en mesure de nous envoyer. Si nous y faisons obstacle, par une hausse des droits de douane ou autrement, nous empêcherons d'atteindre la fin qui, nous le savons tous, doit se réaliser dans notre propre intérêt.

On peut s'attendre qu'une forte partie des importations accrues en provenance de la zone du sterling et de l'Europe occidentale remplaceront les approvisionnements que nous avons l'habitude d'obtenir de pays de la zone du dollar. Ces importations nous aideront, dans une certaine mesure, à surmonter nos propres difficultés à l'égard du dollar et à mieux équilibrer notre balance commerciale. Il se peut qu'une partie de ces importations accrues provenant d'outre-mer suscite une concurrence plus serrée à certains de nos producteurs canadiens. Certaines rectifications s'imposeront peut-être mais ce sera là un léger inconvénient, si l'on songe à ce qui se produirait inévitablement si nos clients ne pouvaient pas gagner plus de dollars en notre pays. Inutile de rappeler aux honorables députés à quel point la prospérité de nos grandes industries primaires de l'agriculture, de l'exploitation minière et forestière ainsi que de la pêche, est en fonction de l'existence de débouchés suffisants outre-mer. N'espérons pas conserver indéfiniment ces marchés au moyen de cadeaux et de crédits accordés par notre continent. Tôt ou tard, il faudra que nos clients soient en mesure de payer ce qu'ils achètent chez nous, à même les fonds provenant de la vente de leurs produits dans la zone du dollar. Nous ne pouvons nous payer le luxe de l'imprévoyance à l'égard d'une question qui a de si grandes répercussions sur la prospérité de toutes les industries et de toutes les régions du pays.

La situation du Canada, en ce qui concerne le problème d'ordre général que pose la balance commerciale, n'est évidemment pas la même que celle des États-Unis. Nous sommes un pays rattaché au dollar mais nous avons nos propres difficultés à l'égard de cette devise. Bien que nous n'appartenions ni à la zone du dollar ni à la zone du sterling, nous sommes inextricablement liés à l'une et à l'autre. Nous jouissons d'un énorme excédent commercial dans la zone du sterling et en

Europe occidentale, mais nous accusons un important déficit commercial à l'égard des États-Unis. Depuis plusieurs années, les États-Unis jouissent d'un grand excédent d'exportations à l'égard du reste de l'univers. Notre pays n'a qu'une très faible marge de sécurité en ce qui concerne l'ensemble de ses comptes internationaux. Aujourd'hui, nos importations de toutes sources, dans le sens large du mot, sont presque aussi considérables que nos exportations. Voilà l'état de choses qu'il nous faut garder constamment présent à l'esprit. Nos programmes doivent viser à l'augmentation relative de nos importations en provenance de pays non liés au dollar et à l'augmentation de nos exportations aux États-Unis. Si nous voulons surmonter nos difficultés à l'égard du dollar et améliorer notre balance commerciale, nous devons compter sur des mesures pratiques de ce genre plutôt que sur des dispositions restrictives.

#### COMPTES DE L'ÉTAT: 1948-1949 ET 1949-1950

Dans mon exposé budgétaire de mars, j'ai fourni à la Chambre une série d'états indiquant les recettes et les dépenses de l'année financière terminée le 31 mars 1949, ainsi que les prévisions pour l'année qui se terminera le 31 mars 1950. Les comptes de l'année écoulée, c'est-à-dire l'année terminée le 31 mars 1949, sont maintenant fermés et nous avons franchi plus de la moitié de l'année financière courante. Je suis donc en mesure d'indiquer à la Chambre les données finales de 1948-1949 ainsi que des prévisions plus précises concernant les recettes et dépenses probables de l'année 1949-1950.

Tous les détails intéressant nos opérations financières de l'année terminée le 31 mars 1949 figurent aux Comptes publics de l'année en cause. Le document, qui est entre les mains de l'Imprimeur du roi, pourra probablement être déposé sous peu. Selon les chiffres définitifs, nos recettes se sont élevées à 2,771 millions de dollars, soit 3 millions de plus que je ne le prévoyais en mars dernier, tandis que les dépenses ont atteint en définitive 2,176 millions de dollars, soit 17 millions en deçà de mes prévisions. L'excédent à l'égard de l'an dernier s'établit donc à 595 millions de dollars, soit 20 millions de plus que mes prévisions antérieures.

Pour la gouverne des députés et avec leur assentiment, je demande à déposer et à faire publier en appendice aux *Débats* d'aujourd'hui les états ordinaires indiquant les recettes et les dépenses de l'année financière 1948-1949, ainsi que des données correspondantes visant les quatre années financières antérieures et, enfin, le bilan au 31 mars 1949.